EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 66

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DANS LE CADRE DU SMAP

Dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, le créneau 16h-18h du vendredi découverte ainsi que celui du mercredi est réservé à des activités ludo-éducatives, dans les domaines artistique, culturel et sportif, pour les écoles maternelles et élémentaires clermontoises.

Ainsi, plusieurs associations culturelles et sportives clermontoises ont proposé, lors du 1er trimestre de l'année scolaire 2017-2018, des activités encadrées destinées à une initiation aux pratiques artistiques, physiques et sportives.

Les actions combinées de ces 13 associations ont permis une intervention globale de 327 heures en faveur des enfants clermontois.

A ce titre, la Ville consacre une enveloppe budgétaire annuelle d'un montant de 37 000 €.

Afin d'honorer l'ensemble de ces interventions pour la période du 2 octobre 2017 au 22 décembre 2017, il est proposé d'allouer une subvention aux associations qui ont participé à ces animations.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante :

- LEE VOIRIEN : 900 €
- JAPON AUVERGNE-NIPPON AUVERGNE : 1 800 €
- SUPRÊME LEGACY : 900 €
- M-ROD : 1 500 €
- DZEBAYI SAÏ SAÏ: 900 €
- HANDI'SCHOOL : 450 €
- BASEBALL ET SOFTBALL CLUB CLERMONTOIS (BSCC) LES AVERNES : 450 €
- LE VOLANT DES DOMES : 450 €
- ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE : 900 € (450 € Section lutte et 450 € Section boxe anglaise)
- AMICALE FRANCS ARVERNES ST-JACQUES : 660 €
- ASSOCIATION CAPOEIRA ANTIGA CULTURA GUERREIRA AUVERGNE : 450 €
- CLERMONT UNIVERSITE CLUB OMNISPORTS : 450 €

TOTAL : 9 810 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 décembre 2017

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de l'éducation,
de l'enfance et de la petite enfance

Cécile AUDET